

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 MARS 2016**

Délibération
n° 2016.03.082

Programme
Technoparc
Industries du Futur -
adhésion à
l'association RETIS

LE VINGT QUATRE MARS DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **18 mars 2016**

Secrétaire de séance : Catherine DEBOEVERE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Françoise COUTANT à Jacky BONNET, Bernadette FAVE à François ELIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Isabelle LAGRANGE à Xavier BONNEFONT, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Catherine PEREZ à Stéphane CHAPEAU, Jean-Philippe POUSSET à Joël GUITTON, Bernard RIVALLEAU à Jacky BOUCHAUD, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

Excusé(s) :

Isabelle FOSTAN, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Philippe LAVAUD, Olivier RIVIERE

Absent(s) :

Marie-Hélène PIERRE, Françoise COUTANT, Bernadette FAVE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Isabelle LAGRANGE, Annie MARC, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2016

**DELIBERATION
N° 2016.03.082**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE
L'INNOVATION

Rapporteur : **Monsieur BOUCHAUD**

**PROGRAMME TECHNOPARC INDUSTRIES DU FUTUR - ADHESION A L'ASSOCIATION
RETIS**

Le diagnostic préalable à la mise en œuvre du plan général de soutien à l'économie et à l'emploi avait mis en avant les manques suivants :

- Le manque d'outils et ressources pour accompagner l'incubation/amorçage de projets d'entreprises ;
- Le déficit de structure de transfert de technologies et de laboratoire ;
- La nécessité d'amplifier les partenariats entre filière numérique, image et industrie ;
- Le besoin de capitaliser sur les deux avantages comparatifs du territoire que sont l'image et l'industrie.

GrandAngoulême se situe maintenant dans la phase opérationnelle de lancement des projets, notamment les programmes concernant la stimulation et l'émergence de nouveaux produits ou entreprises, la diversification ou les coopérations portés par les entreprises.

Par exemple, les Appel à Projets RELATIO et Produit du Futur portent déjà leurs fruits, ou encore l'incubateur dont l'ouverture est programmée en avril.

A moyen terme, la mise en service des bâtiments « Totem » du territoire (Technoparc des Industries du Futur, Quartier de l'Image et Quartier d'affaires de la gare) sera préparée afin de renforcer l'éco-système de l'innovation et de l'entrepreneuriat qui foisonnera autour de ces 3 lieux emblématiques.

Une animation territoriale sous forme de 2 clusters (Image, numérique, design et Industries du Futur) est en parallèle en cours de construction.

Pour accompagner l'agglomération dans la démarche de construction de l'éco-système de l'innovation et notamment pour préciser le contenu de l'animation, le réseau RETIS, qui regroupe les technopoles en France et qui délivre le label Technopole, a été contacté.

Une Technopole est un outil de développement économique par l'innovation et la technologie, elle a pour mission de favoriser le développement et l'implantation des entreprises de technologie, ainsi que la création d'activités nouvelles à forte valeur ajoutée.

Une démarche technopolitaine a pour objectif de fédérer et de constituer un réseau de valeurs et une communauté associant chercheurs, enseignants, industriels, créateurs d'entreprise, salariés, élus locaux.

RETIS propose – en adhérant – de bénéficier de l'expérience des technopoles adhérentes et positionner GrandAngoulême dans la cartographie des territoires innovants. Pour information, dans la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, il existe 5 technopoles : Technowest à Bordeaux, Agropole à Agen, Helioparc à Pau, Izarbel à Bayonne et Ester Technopole à Limoges.

Au regard de ces éléments, il est proposé d'adhérer en 2016 à RETIS. En outre, un accompagnement permettant d'engager une démarche de labellisation technopolitaine par la participation à un séminaire-action est programmé pour un montant de 8 000 €.

Vu l'avis favorable de la commission économie, emploi, culture et solidarité du 24 février 2016,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'adhésion à l'association RETIS qui s'élève pour l'année 2016 à 2 000 €.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – chapitre 011.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 31 mars 2016	<u>Affiché le :</u> 31 mars 2016